



Appareil conforme aux décrets N°92-587 du 26 juin 1992 et du 13 Mars 1995 relatif à la compatibilité électromagnétique des Appareils électriques et électroniques.
Appareil conforme au décret 95-1081 du 3 octobre 1995 relatif à la sécurité électrique.

MODULE TRANSVOC1

NOTICE TECHNIQUE DE RACCORDEMENT

1. Principe:

Ce module permet l'enregistrement et la reproduction (sur Haut parleur 8 ohms ou en transmission téléphonique) d'un message vocal de 20 secondes environ. Le message vocal est

sauvegardé en mémoire non volatile EEPROM pour une durée de 10 ans lorsque le module est non alimenté.

2. Enregistrement du message:

- 1- Alimenter le module (12Volts)
- 2- Appuyer sur le bouton d'enregistrement, et le maintenir appuyé tout en prononçant le message

d'alarme à 50 cm environ du micro (éviter tout bruit de fond). Relâcher le bouton à la fin du message.

3. Ecoute du message pour vérification:

- 1- Raccorder un haut-parleur de 8 Ohms entre les bornes S+ et S- du module.
- 2- Appliquer soit:
 - Un 0 Volts sur la borne CD- du module.
 - Un +12 Volts sur la borne CD+ du module.

3- Déconnecter le haut parleur pour assurer la discrétion du système de transmission téléphonique.

4. Raccordement et utilisation sur TRANSATEL, TCU ou FRAN-16 :

(voir 6) plan de raccordement :)

- 1- Raccorder l'alimentation du module et les 2 bornes CD- et S+ respectivement sur l'alimentation du système et sur les bornes TL2 et VOC du transmetteur.

2- Paramétrage du TRANSATEL, de la TCU ou de la FRAN-16 à l'aide du Minitel: Protocole 15 (vocal) pour le(s) numéro(s) de téléphone concerné(s).

5. Procédures d'acquiescement:

Le TRANSATEL propose 3 solutions:

5.1. Acquiescement par la touche "#":

Le TRANSATEL doit être équipé de l'option DTMF, qui permet en outre les télécommandes par poste à fréquence vocale. Après le décroché,

à tout moment, le fait de taper la touche "#" acquiesce le TRANSATEL.

5.2. Acquiescement par Minitel:

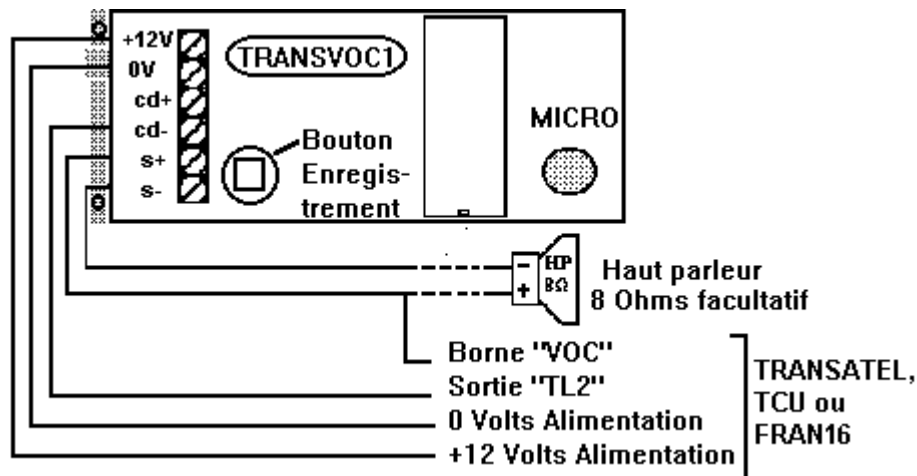
A la fin du message vocal, attendre 20 secondes environ l'émission du sifflement de l'invitation à connecter, pour taper la touche "connexion / fin" du Minitel.

Le Minitel va donner les informations EN CLAIR relatives à l'alarme transmise tout en acquiesçant le TRANSATEL.

5.3. Acquittement par la séquence "1,2,3":

- Le transmetteur diffuse le message vocal pendant 1 minute à partir de la fin de la numérotation.
- Après le message, le TRANSATEL émet un "bip"
- A l'aide du clavier (fréquence vocale uniquement) du combiné :
- Taper "1": Le transmetteur émet deux "bips"
- Taper "2": Le transmetteur émet trois "bips"
- Taper "3": Le transmetteur émet 6 "bips" et raccroche: il est acquitté

6. Plan de raccordement :



NOTRE RESEAU DE DISTRIBUTION :

◆ A.E.M. (EST)	68110 ILLZACH - (Usine et siège social) 31, rue Turgot	Tél: 03.89.66.14.33 Fax: 03.89.66.43.22
◆ ADISTEL (NANTES)	44880 SAUTRON - 8 rue du Meunier, ZAC du moulin	Tél: 02.40.63.00.00 Fax: 02.40.63.30.08
◆ ADISTEL (LYON)	69120 VAULX EN VELIN - 32 av Marcel Cachin	Tél: 04.72.04.02.02 Fax: 04.72.04.20.20
◆ ARTS (NORMANDIE)	27301 BERNAY - ZI La Grande Malouve BP152	Tél: 02.32.46.89.33 Fax: 02.32.46.52.35
◆ ARDENT-AEM PARIS		
- PARIS	93320 PAVILLONS/BOIS - Z.I. La Poudrette-52, allée de Luxembourg	Tél: 01.48.02.74.44 Fax: 01.48.02.20.95
- BORDEAUX	33700 MERIGNAC - 26 rue Gustave Eiffel, ZI du Phare	Tél: 05.56.34.79.05 Fax: 05.56.34.79.29
- ANGOULEME	16160 GOND PONTouvre - 336 bis Route de Paris	Tél: 05.45.68.27.87 Fax: 05.45.68.58.31
- NORD	59506 DOUAI - 709 rue Jean Perrin, Tour Delta, bur. 105 ZI Dorignies	Tél: 03.27.99.89.95 Fax: 03.27.99.89.31
◆ ARDENT-SOGESEC		
- NICE 06220 VALLAURIS	2720 chemin St Bernard; Technopole des moulins	Tél: 04.93.65.30.62 Fax: 04.93.95.05.15
- TOULON	83130 LA GARDE 2 chemin de la Planquette ZAC Pauline II	Tél: 04.94.14.02.14 Fax: 04.94.14.01.95
- MARSEILLE	13014 MARSEILLE 97 traverse Notre Dame du Bon Secours	Tél: 04.91.67.46.46 Fax: 04.91.67.49.44

AEM S.A au capital de 504.000 Francs - R.C Mulhouse B 322 084 443 - Code APE 332 B